Renaud.

Vous les pros, vous devez optimiser.

Votre temps, votre chargement,

Nouvelle utilitaire Renault-Kangou Vanitech 100% électrique est fait pour vous.

Il offre la meilleure autonomie de sa catégorie.

Des 340 euros hors-taxe par mois,

à découvrir pendant les jours pro-plus du 3 août 12 avril.

Pour ceux qui ne s'arrêtent jamais.

Autonomie selon études internes, mars 2023.

Pour Kangou Vanitech,

renconfort 11 kW crédible à il maintenant 60 mois 60 000 km.

Premier loyer 5606 euros hors-taxe bonus écologique déduit.

Si ya Cordiac.

Offre au professionnel du 1er au 30 avril,

voire professionnel.renault.fr.

On de l'Athe raconte.

Christopher de l'Athe.

Voici l'histoire de deux adolescents de 16 et 17 ans,

qui en 1911 à Paris,

ont été condamnés à la peine de mort.

Deux gamins cyniques,

qui s'appelaient George Tissier et Paul Desmarais,

qui ont tué pour 2 l'argent

et le plaisir qu'ils pouvaient en tirer.

Pour le nébris, je ferai appel à Pierre Piazza,

qui publie aux éditions de la Martinière,

meurtra la une,

le quotidien du crime à Paris,

en 1900.

I'ai écrit cette histoire

avec Nicolas Loupien,

réalisation Boris Pachinsky.

À matin de décembre 1970,

à 8h.

Mme Tissier, qui émerce célibataire

et qu'élève seul son fils,

quitte son appartement du boulevard de la Villette.

Mais George!

George!

Mais dépêche-toi donc!

En fait, tu vas être en retard!

Et moi aussi!

George sait donc son fils de 16 ans.

Il commence un travail aujourd'hui.

Et elle, qui est couturière chez Poiré,

rue Saint-Honoré,

va travailler comme tous les matins.

Il prenne le métro ensemble

et se sépare à la station Barbès,

fa du premier acte.

Le soir, vers 8h30,

Mme Tissier rentre chez elle

et elle n'arrive pas à ouvrir la porte.

Alors elle descend voir la concierge.

Figurez-vous qu'il m'arrive une aventure très désagréable.

Je viens d'essayer d'ouvrir ma porte,

mais je n'ai pas pu introduire la clé dans la serrure.

Il y a une autre clé à l'intérieur.

Ça doit être mon fils, George,

qui a oublié de l'artirer en partant.

Vous l'avez vu rentrer, d'ailleurs, George?

Oui, ce matin.

Ce matin, vers 9h,

il était avec un de ses amis.

Paul, des marais, je crois.

Paul, des marais.

Il continue de fréquenter ce garnement.

Mais où est-il encore à les courir?

Ce misérable fera le désespoir de ma vieillesse.

Et bien, puisque je ne peux pas rentrer chez moi,

je vais aller demander l'hospitalité à Mme Lavetute, que voulez-vous?

Bonne nuit, Mme Crémer.

Le long de ma matin, vers 8h15,

Mme Tissier revient chez elle et, comme la veille,

elle n'arrive pas à ouvrir la porte.

George!

George, est-tu là?

Ouvre, je te prie!

Si tu es là, ouvre-moi!

Mais manifestement, il n'est pas là.

Alors elle redescend voir la concière.

Je ne comprends pas comment cette fiche supporte et ferme l'intérieur.

Attendez!

Je lui ai appelé mon mari.

Il va essayer de l'ouvrir.

Le mari de la concière, je monte.

Il trifouille la serrure.

Et il ouvre la porte.

Il y a un corps par terre, au beau milieu de la salle à manger.

Un corps qui baigne dans son sang,

recouvert par des êtres d'eau, qui le cache à moitié.

Il descend l'escalier en courant, il arrive à la loge.

Il fait signe à sa femme.

Il y a une meuleur là-haut.

Son fils s'est suicidé.

Quand madame Tissier apprend ca,

elle s'évanouit.

George s'est suicidé.

Le mari de la concière, je lui cours prévenir la police.

C'est un gardien de la paix qui est envoyé sur place.

Monsieur Husson.

Il ouvre la porte de l'appartement et il voit le cadard.

Ou plutôt deux pieds qui dépassent des êtres d'eau qu'on lui a posé dessus.

Il balaient la pièce du regard.

Pas de désordre particulier.

Ce n'est deux chaises enversées.

Et puis il s'approle du cadavre en se disant,

drôle de suicide.

Parce qu'on se suicide en se couvrant d'un êtres d'eau.

Il soulève les dredons.

Et il voit tout de suite que ça n'est pas en suicide.

C'est un meurtre.

Ca saute aux yeux.

Il y a une large blessure sur le côté gauche de la tête comme un coup de couteau.

Alors il rentre d'ardar au poste de police prévenir son commissaire

qui vient immédiatement sur place avec le sous-chef de la sûreté.

Bien.

Enlevez donc entièrement ces êtres dredons qui recouvrent le corps.

Je vous prie que je puisse faire mes constatations.

Et là, stupeux.

Il ne s'agit pas du tout du cadavre d'un adolescent.

Le mort n'est pas Georges Tissier, le fils de la maison.

Je dirais que c'est un homme d'au moins 50 ans.

Et vous avez vu son uniforme.

C'est un uniforme de garcon de recette.

Un garçon qui est employé par les banques pour aller chez les gens encaisser ce qu'il doit.

Le cadavre porte encore en bord ou lier la sacoche qui contenait l'argent.

Vite.

Commissaire, regardez l'état de son visage.

Deux plaies sanguinolentes.

L'une au-dessus du menton juste à la gauche de la pomme d'Adam

et l'autre derrière la tête à la base du crain.

Il n'y a pas que ça.

Les jambes sont attachées avec une corde traissée à la main et une bombe de toile.

Et l'homme tient dans sa main gauche sa sacoche ouverte et vide.

Donnez-moi ce portefeuille plein de sang là près de sa tête.

Merci que nous ayons au moins le nom de cet homme.

Mais dans le portefeuille, il n'y a pas de papier.

En revanche, dessus, il est écrit Société Générale.

Au moins, ce pauvre homme ne sera pas dur à identifier.

Il suffit d'appeler l'Abon.

Mais l'Abon, quand en vérité, a pris l'étovant.

Ne voyant pas rentrer son garçon de recette,

le directeur du personnel se présente au bureau de la sûreté qui est désorphèvre.

Voilà.

Je viens signaler la disparition d'un garçon de recette auxiliaire.

M. Jean et Mille André.

Hier, il était chargé de procéder une centaine d'enquaissements

dans le XIXe arrondissement et, le soir, il n'est pas rentré.

Alors je suis allé chez lui, l'habitru du retrait.

Il n'était pas.

Si on tient à compte de la somme qu'il avait sur lui, c'est inquiétant.

Et quelle somme avait-il sur lui?

Et bien ailleurs, il devait encaisser 87 000 francs.

Ah oui, c'est une belle somme.

Vous dites que ce garçon est auxiliaire?

C'est la même.

Il travaille par ailleurs et il vient compléter son revenu en travaillant chez nous sur ses loisirs, quoi.

Et la femme de ce Jean et Mille André, elle aussi, est inquiète.

Hier soir, il n'était pas là pour dîner.

Et ce matin, il n'était pas là non plus.

Elle va donc déclarer sa disparition au commissariat du Père Lachaise.

Elle fait 20 pas dans la rue des Pyrénées, pas plus.

Et là, elle voit deux hommes qui viennent droit sur elle.

Elle comprend tout de suite.

Me dites rien.

J'ai compris.

Il est mort.

C'est ça.

On me l'a tué.

Dites-moi tout.

Je suis fort.

Dites-moi au moins quand on l'a pas coupé en morceaux.

Non, madame.

Non.

Mais il est vrai que M. André est mort.

Je suis...

Désolé, madame.

Pendant ce temps-là, sur les lieux du crime, les policiers fouillent l'appartement.

Près du cadavre, sur le plancher, il y a un fer à repasser couvert de lampeau de chair.

Et à côté, un long couteau à cran d'arrêt dont la lame est pleine de sang.

Les deux armes du crime, c'est évident.

Et là, le commissaire voit un tout petit morceau de papier sur le buffet.

Il le prend.

Paris, le 26 septembre 1910.

Au 30 septembre prochain, veuillez payer à mon ordre la somme de 125 francs

valeurs reçues en marchandise à M. Tissier, 75 boulevardes de la Villette,

signé P. J. Desmarais, quarante une autre dame de Nazareth.

Le commissaire descend tout de suite voir la concierre.

Vous avez bien dit à M. Tissier que le matin du crime vers 9 heures,

vous aviez vu son fils, genre rentrer chez lui avec l'un de ses amis.

Oui, c'est ça.

Et comment s'appeler cet ami?

Paul. Paul Desmarais.

Et à quelle heure est arrivé le garçon de recette?

Dix heures et demie.

Et que vous a-t-il dit?

Il m'a dit qu'il avait rendez-vous avec Georges.

Je lui ai indiqué l'appartement au deuxième étage, au fond de la cour.

Le commissaire comprend vite ce qui s'est passé.

Ça me paraît clair.

Les deux gamins ont fabriqué un phobie et un ordre pour faire venir le garçon de recette chez le jeune genre.

Et ils l'ont tué pour le dépouiller.

Voilà donc ce qui s'est passé.

Et ca explique que Georges Tissier ne soit pas rentré chez lui depuis.

Autrement dit,

l'un des deux a fait une sorte de chèque à l'autre,

et le garçon de recette est venu l'encaisser.

Et ce faisant, il est tombé dans le piège.

Le commissaire décide alors d'aller voir si, par hasard,

le jeune Paul Desmarais, qui a 17 ans, un an de plus que son ami Georges,

ne serait pas chez lui.

Ses parents habitent quarante une autre dame de Nazaré.

C'est la mère qui lui ouvre.

Et le commissaire lui raconte la fausse d'être,

le garçon de recette.

et le cadavre,

et le jeune Georges qui a disparu lui aussi.

Ah ben ça ne m'étonne pas vraiment.

Depuis qu'il a rencontré Georges,

Paul a pris des habitudes de paresse.

Il ne s'intéresse plus qu'à sa façon de s'habiller,

à l'éligance de ses vêtements,

à ses souliers vernis,

et puis alors il a, sans cesse, besoin d'argent.

Mon Dieu,

vous pensez qu'il a tué ce garçon de recette?

Je veux dire, vous le pensez vraiment?

Oui.

Oui, il le pense vraiment.

Un autre policier va voir madame Lapatute,

cette amiche et qui madame Tissier a trouvé refuge,

quand elle n'est pas arrivée, à ouvrir la porte de chez elle.

Oh ben Georges, cet appareil seul,

un débauché,

et ses mœurs, pardon,

sont plus que suspects.

Depuis quelques temps,

il faisait le désespoir de sa mère,

mais de l'asque il commette d'un meurtre tout de même.

J'avoue que je n'y aurais pas pensé.

Saisons,

vous vous rendez compte?

À votre connaissance madame,

le jeune Georges a-t-il commis d'autre méfait,

par le passé?

Oh ben oui,

il était entré comme petit commis à la société française des transports,

du faubourg Saint-Denis, vous savez,

mais il a disparu un jour,

avec une somme de mille francs.

Et à votre connaissance toujours, il a été condamné pour ça.

Oh ben oui,

il a fait six mois de prison,

mais quand il est sorti,

croyez-vous qu'il a changé? Pensez-vous, il a continué à vivre sa vie boisive, vicieuse? Sa pauvre mère est souvent venue me dire son chagrin, quelle malheur à cause de cet enfant! Et donc, où sont-ils tous les deux? La sûreté fait envoyer 150 télésgrammes à toutes les polices du pays, avec un signalement précis des deux garnements. Louis-Georges Tissier, saisant, à 1,61 m environ, corpulence fraile, facièses maigres, cheveux bas, et un berbe. Et Paul démarrer, 17 ans, à 1,68 m environ, forte corpulence, cheveux chatin, un berbe, figure jouflue, regard sournois, des marches non chalons. C'est écrit comme ça, sur la vie de Richard. Et à côté de ca, au cas où les deux n'auraient pas quitté Paris, la sûreté met en place une surveillance minutieuse sur les grands boulevards, et partout où on s'amuse dans la capitale. Maintenant qu'ils ont l'argent, on peut imaginer qu'ils vont le dépenser, et prendre du bon temps. S'ils sont encore à Paris, ils iront dans les endroits appropriés. Soyez vigilants, messieurs. Ouelques jours plus tard, vers 1 h du matin. trois inspecteurs de la sûreté sont alertés par l'un de leurs comptables. J'ai voulu dire

que deux jeunes gens très correctement vêtus, s'ablancent moment le champagne, en compagnie de jolies jeunes femmes, dans une taffette de nuit du bouleval des capuchines.

Les policiers y vont tout droit.

Ils n'y sont plus.

Mais ils se font décrire les deux fêtards,

et ce sont eux.

D'après le bistrotier,

les deux filles qui étaient avec eux

sont des demi-mondaines,

bien connues.

Je sais bien où elles ont leurs habitudes.

Un hôtel de la Rue Godot de Mont-Roy,

près de la Madeleine.

L'hôtel Stavia.

Les policiers se placent en surveillance

devant l'hôtel

pour la nuit.

Le lendemain matin,

vers 7 h,

les deux prostitués sortent ensemble de l'hôtel.

Seul.

Mesdames,

un instant s'il vous plaît.

Nous aurions quelques questions à vous poser $% \left\{ 1,2,...,n\right\}$

au sujet de deux jeunes garçons

avec lesquels vous avez passé la soirée d'hier.

Et cette nuit,

semble-t-il,

aussi une photo de l'un d'entre eux.

Il s'appelle George Tissier.

Vous le reconnaissez.

Ah ben pour sûr, je le reconnais.

Je viens de le quitter à l'instant.

Avant que nous montions les interpellés,

que pouvez-vous nous dire

sur la journée d'hier,

par exemple, que vous avez passé avec eux.

Ah ben,

qui sont très généreux.

Mais ça nous a intrigué d'ailleurs.

Ils nous ont promenés en automobile

et ils en donnaient à chaque fois

50 fois pour moi en chauffeur.

C'est beaucoup.

C'est beaucoup en effet.

Autre chose que vous pourriez nous dire

sur cette journée d'hier.

Oui,

vers 7 heures,

place de la trinité,

ils ont fait arrêter notre auto

pour acheter un journal du soir à un camelot.

Et alors,

eh bien quand ils ont vu la manchette

qui annonçait l'assassinat d'un garçon de recette,

il y en a un des deux qui a dit azut.

Et l'autre a dit à voix basse,

t'es toi, t'es toi.

Alors on leur a demandé avec mon ami

pourquoi cet article est bouleversé.

Ils ont répondu,

« Voyez-vous chers amis,

nous sommes des fils de famille

et ces événements nous troublent toujours.

Il y a tant de rodents à Paris

qui en veulent à l'existence des gens fortunés. »

Voilà ce qu'ils nous ont dit.

Et donc que font les policiers?

Ils entrent dans l'hôtel.

Bonjour madame,

police.

Vous pouvez m'indiquer les chambres

où deux jeunes gens de 16 et 17 ans

ont passé la nuit avec ces deux femmes là-dedans.

Ah ben oui, oui, oui.

La 32 et la 38 au troisième étage.

Ils montent à l'étage,

ils ouvrent les deux champs

et ils les trouvent au pieux en calçant.

Mais t'es donc un pantalon jeune homme.

Vous êtes en état d'arrestation.

Ah bon?

Et pourquoi arrêtez-vous de paisible dormir?

Eh bien parce que vous êtes un assassin.

L'assassin d'un garçon de recette.

Et j'ai ordre de vous appréhender

et de vous conduire devant le juge Choliot.

Juge d'instruction.

Avant de partir,

il fouille les deux chauds.

Ils trouvent des chemises et des calçons tout neufs.

De beaux mouchois,

des dentifrices,

des parfums valants,

14 francs le petit flacon,

des crayons rouges pour les lèvres,

des limes à polir les ongles,

des vaporisateurs derniers genres

et des chaussures neuves.

Et les deux garçons sont mis dans deux automobiles

et emmenés aux 36 qui étaient sorphées.

Assez vite devant les policiers,

ils avouent.

Avec un certain cynisme d'ailleurs,

comme s'ils racontaient une partie de plaisir.

C'est Georges Dissier qui raconte le premier.

Il y a environ trois semaines,

on avait besoin d'argent pour nous amuser

pendant quelques jours.

Et ensuite,

nous avions dans l'idée d'aller en Porto, en France

et de continuer à prendre du plaisir.

C'est là que Paul et moi,

nous avons eu cette idée de voler un garçon de recette.

Racontez-moi comment vous avez procédé.

Et bien Paul a établi

une fausse traite de 125 francs

qu'il a tiré sur moi

et qu'il a présenté à l'enquêtement de la société générale.

Voilà, c'était une manière d'intéresser cet homme chez moi.

C'est tout.

Racontez-moi le matin du crime, jeune homme.

Et bien, je suis parti de la maison avec ma mère.

Normalement, je devais aller travailler.

En vérité, je suis allé chercher Paul.

Et nous sommes revenus chez moi

pour attendre le garçon de recette.

Vous aviez une arme sur vous?

Oui, oui.

Moi, j'avais un couteau ouvert dans ma poche

et un des marais avait un marteau.

Poursuivez.

Faire onze heures, nous avons entendu frapper à la porte.

Des marais t'allais ouvrir.

Il l'a fait entrer

et il l'a fermé la porte.

La suite, jeune homme.

La suite.

Je veux savoir qui de vous deux a fait quoi?

Et là, Georges Tissier raconte.

Il dit que Paul démarrer est passé derrière l'homme

et qu'il lui a assainé plusieurs coups de marteau sur la tête.

Et que pendant ce temps-là, lui l'a frappé à coups de couteau.

Et là, il est tombé comme une masse

pour l'empêcher de crier des marais

et lui enfoncer des chiffons dans la bouche.

Et puis, il l'a recouvert avec des cèdres d'eau

et après, il lui a taché les jambes avec une corde.

Voilà.

Et après, jeune homme, enfin après,

eh bien, une fois qu'il ne bougeait plus,

on a ouvert la sacoche.

C'était un peu décevant.

dedans, il n'y avait qu'à peu près 1 000 francs en pièces d'or et en pièces d'argent.

Alors, nous avons pris son portefeuille et dedans, il y avait 3 000 francs.

Et pourquoi aviez-vous besoin de cet argent?

Eh bien, pour prendre du bon temps.

Et après, nous avions dans l'idée de partir, moi, à Rouen,

et démarrer à Biarritz, et rêver de visiter Biarritz.

...

Il raconte qu'après,

ils sont allés faire un bon repas dans un restaurant de passis,

qu'ils sont allés ensuite au théâtre du Châtelet,

et après, dans une taverne des grands poulevins,

c'est là qu'ils ont rencontré les deux filles,

qui les ont amenés à l'hôtel.

Interrogé dans le bureau d'un côté,

Paul Desmarais fait un récit absolument identique,

avec la même désinvolture.

Les deux sont emmenés devant le juge Joliot,

qui cherche à vérifier qui a fait quoi.

C'est essentiel.

Celui qui a donné les coups de couteau est l'assassin.

George Titier répète devant le juge que c'est lui.

Et Desmarais bien content de ne pas être le meurtrier,

lui colla peu près tout sur le taux,

en ajoutant des tailles croustillons.

Quand je lui ai donné les coups de couteau,

il m'a pris la main et il m'a mordu l'index,

profondément rare cardé.

D'après l'autopsie, pas de doute,

c'est bien le coup de couteau à la nuque qui a tué,

pas les coups de couteau.

La lame, voyez-vous, a séparé deux vertées.

Et elle a sectionné la moelle épinière.

Il n'y a aucun doute que celle-là le coup mortel.

Et c'est Titier qui l'a porté.

Donc les deux garçons ont avoué,

et ils ont décrit leur rôle respectif.

Et tant mineur,

ils se croient à l'abri d'une condamnation à mort.

Et bien ils ont tort.

Car si les jurés lèvent l'excuse de minorité,

d'après l'article 67 du Côte pénal,

à saison,

ils risquent la peine de mort.

Le 6 octobre,

ont lieu les obsèques du garçon de recette.

Et avance-là, plus de 10 000 personnes défilent chez lui rue du retrait pour se recueillir devant le cercueil.

Dans la foulée, le juge d'instruction ordonne le renvoi des deux garçons devant la cour d'assises.

Le procès s'ouvre le lundi 23 janvier 1911 devant les assises de Paris, soit moins d'un mois après le crème.

Le président commence par interroger George Tissier.

Et pourquoi aviez-vous un besoin assez pressant d'argent?

Eh bien nous voulions voyager et nous amuser.

Puis ils se tournent vers des marais.

Oui a eu l'idée du crème?

C'est Tissier.

Au début, ça ne me plaisait pas du tout,

mais il est arrivé à me convaincre.

Et là, se produit un incident.

L'avocat général veut absolument montrer aux jurés

les photos du cadavre sur la scène de crime.

L'avocat de démarrer bondit.

Mais enfin, c'est inutile et malsain.

Les accusés ont avoué avoir tué.

À quoi bon cette macabre exhibition?

Eh bien pour montrer à messieurs les jurés,

mettre la façon d'opérer de vos clients.

Finalement, on ne montre pas les photos.

Le lendemain, l'avocat général Pessonnier se lance dans son réguisitoire.

Les deux accusés qui sont devant vous,

messieurs les jurés, sont au chêne.

Ils le sont tous maintenant.

Mais cette considération doit-elle vous arrêter

dans votre œuvre de répression?

Non.

Peut-il prétendre qu'ils ont reçu une mauvaise éducation?

Non.

Ils appartiennent l'un et l'autre à des familles honorables

qui leur ont donné de bons exemples.

Je vous demande, messieurs les jurés,

de répondre oui à toutes les questions qui vous seront posées.

Et je vous demande aussi le silence

sur l'admission de circonstances atténuantes liées à leur jeune âge.

Partout, messieurs, on attente avec anxiété votre verdict.

Défendons-nous.

J'estime que si vous faisiez tomber sans tête d'assassin

pour sauver une seule victime,

c'est vous qui feriez preuve d'humanité.

Autrement dit, ils demandent la mort pour les deux.

La tâche des avocats n'est pas facile.

Maître Henri Milvois plaide pour Jean Jauticier.

À l'âge où les patients commencent à se séviller,

il n'y a eu personne pour lui montrer le danger de la vie.

Sa mère a obligé de travailler,

la faute revient au père inconnue,

et il y a un femme qui, après l'avoir créé,

a lâchement, égoïstemment disparu.

Et ensuite, c'est Maître Henri S. qui plaide pour Paul Desmarais.

Selon le médecin légiste,

un seul coup mortel a été constaté

sur le corps de l'infortuné garçon de recette.

En ce coup, fut l'œuvre de Tissier.

Desmarais n'a donc pas tué.

Et pour cette raison, il ne doit pas aller à l'échafaud.

À deux heures et demie de l'après-midi,

les jurés entrent dans la salle de leur délibération.

Après une heure de délibérer,

le Président rend le verdict.

À la question,

George Tissier et Paul Desmarais doivent-ils bénéficier

des circonstances atténuantes au regard de leur âge?

La réponse des jurés est non, en conséquence.

L'accord les condamne à être exécuté en place publique.

On les a condamnés à mort,

deux garçons de 16 et 17 ans.

Ils enquêtent le verdict sans dire un seulement.

Pressés par leurs avocats, ils signent immédiatement

un pourvoi en cassation.

Il est rejeté un mois plus tard.

Et là, il faut que je vous explique quelque chose.

Si les iurés ont aussi facilement

condamné deux adolescents à mort,

c'est peut-être parce qu'ils savent

que depuis qu'il est président de la République,

armant failure,

grâce systématiquement

tous les condamnés à mort.

Et c'est ce qu'il fait.

Il commue la peine des deux garçons

en peine de travaux forcés à perpétuité.

Quelques jours plus tard, ils guittent la prison de la santé

et sont expédier à la prison de Saint-Martin de Ré,

sur l'île de Ré.

Ils seront embarqués dans le prochain convoi de Força

pour le baigne de Cayenne.

Vous avez aimé cette histoire?

Christophe Fondolat, vous propose de la débriefer

avec un invité dans un podcast

d'ores et déjà disponibles

sans votre application.

Prennessel tutli!

Prennessel untraut!

Abernie heißt es Prennessel ist Entzündungsemmel.

Sie ist ein wunderbarer T.

Und Winterhart bin ich übrigens auch,

wenn man nicht lässt. Lass die Natur mal machen. Mehr Inspiration für deine Naturgarten gibt's jetzt auf hauenbach.de.